



Cette fiche vise à promouvoir les pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada, jugées essentielles à mettre en place pour améliorer la sécurité des usagers et réduire les risques au minimum.

L'importance de l'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile

Les soins et services à domicile posent des défis pour les usagers, leurs proches et le personnel. Même si l'établissement ne contrôle pas directement les risques chez l'usager, évaluer ces risques peut aider à améliorer la sécurité de tous et éviter que des incidents fâcheux, qui sont souvent évitables, se produisent.

Les résultats de l'évaluation servent à définir les interventions à réaliser pour assurer la sécurité des usagers et de la main-d'œuvre. Ces interventions sont intégrées aux plans de soins et services individualisés et communiquées aux usagers, aux personnes proches aidantes, aux familles ainsi qu'aux prestataires de soins et services.

Personnel et clientèle visée

Personnel qui participe à la planification du retour à domicile d'un usager et le personnel qui administre des soins et services à domicile.

Sont exclus : les usagers en RI-RTF, les usagers en clinique ou ayant un suivi téléphonique.

Saviez-vous que?

L'évaluation des risques à domicile identifie les dangers pour l'usager, ses proches et la main-d'œuvre, assurant ainsi une intervention adaptée et une gestion intégrée des risques. De plus l'évaluation devrait débuter dès la planification d'un retour à domicile.

Éléments clés : pour une gestion sécuritaire des soins à domicile

1. Une évaluation des risques est réalisée pour chaque usager au début de la planification des soins :
 - Dès la planification de la transition entre le milieu de soins et services et le domicile de l'usager ou dès le début d'une nouvelle prestation de soins et services à domicile;
2. L'évaluation débute par la détection des risques de l'environnement intérieur et extérieur :
 - Elle permet de détecter les risques liés : à l'isolement, la présence d'enfants, aux chutes, aux comportements, aux habitudes de vie et à l'environnement;
 - Une grille d'évaluation est disponible pour la détection au domicile, mais, en prévision de la transition vers celui-ci, le dépistage est initié via des outils utilisés par les professionnels des milieux de soins.
3. Les risques identifiés sont partagés avec les partenaires de soins et services, puis sont utilisés pour améliorer la qualité des soins à l'usager.
4. L'évaluation des risques de sécurité à domicile est régulièrement mise à jour pour améliorer les soins.
5. Les usagers et leurs proches sont informés des enjeux identifiés lors de l'évaluation et des solutions pouvant atténuer les risques détectés.

Afin de concrètement mettre en œuvre ces éléments, référez-vous à la section suivante « À inclure dans notre pratique »

À inclure dans notre pratique : Étapes clés pour la sécurité des usagers, leurs proches et les prestataires

1. Je prends connaissance de la procédure et veille à l'appliquer dès que l'utilisateur nécessite deux visites à domicile ou plus : [PRO-10355 Évaluation des risques en matière de sécurité à domicile](#).
2. Je détecte les risques et les documente au dossier :
 - a) Dès que je **débuté la planification du congé** au domicile de l'utilisateur en utilisant les outils disponibles dans mon service puis je m'assure de transmettre l'information en vue du retour à domicile au prochain prestataire de services;
 - b) Dès le début de la prestation de soins et services au domicile de l'utilisateur en utilisant [CLI-60597 Collecte de données en matière de sécurité à domicile](#).
2. a) Je me réfère à l'outil disponible pour me guider sur les interventions à mettre en place pour assurer la sécurité du domicile : [PRO-10355 Annexe I Guide d'interventions en fonction du risque en matière de sécurité à domicile](#);
b) Je réfère l'utilisateur à un professionnel habilité pour une évaluation globale des besoins, si applicable.
3. Je m'assure que l'évaluation des risques de sécurité à domicile est régulièrement mise à jour pour améliorer les soins et services aux usagers :
 - À l'ouverture d'un nouvel épisode de services offerts à domicile et ce, dès la planification de la transition entre le milieu hospitalier et le domicile de l'utilisateur ;
 - Lors d'un changement important dans le milieu de vie de l'utilisateur (ex. déménagement) ;
 - Annuellement.
4. J'informe l'utilisateur ou ses proches :
 - Des risques identifiés en matière de sécurité à domicile et leur remet le dépliant *En sécurité chez soi*, en [version française](#) ou *Safe at home*, en [version anglaise](#);
 - Des recommandations concernant les mesures préventives à l'aide de l'outil [PRO-10355 Annexe I Guide d'intervention en fonction du risque en matière de sécurité à domicile](#).

Depuis l'automne 2024, des audits annuels sont réalisés sur la pratique d'évaluation des risques à domicile, offrant une précieuse opportunité de renforcement et d'amélioration.

N'hésitez pas à consulter les résultats pour perfectionner vos pratiques!

La qualité au cœur de nos actions !

Nos personnes-ressources :

Elisabeth Picard, cheffe de service gestion des risques, DQIPE
Verania Cecilia Melliz Medina, agente de gestion, Service de prévention, promotion et mieux-être au travail, DRHDOA



**Consultez toutes les fiches
de la Démarche qualité!**